

JEUDI, 20 août 1891.

Le comité se réunit à 11 heures du matin.

PRÉSENTS :

Messieurs Girouard, *président*,

Adams,	Desaulniers,	Lavergne,
Amyot,	Desjardins (<i>L'Islet</i>),	McDonald (<i>Victoria</i>),
Beausoleil,	Edgar,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Choquette,	Flint,	Mulock,
Coatsworth,	Fraser,	Pelletier,
Costigan,	German,	Tarte,
Curran,	Ives,	Thompson (<i>Sir John</i>),
Davies,	Kirkpatrick,	Tupper.—25.

Les minutes d'hier sont lues et approuvées.

M. Edgar déclare qu'il a parcouru les livres de lettres de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, conformément à la résolution adoptée hier, et qu'il a choisi huit lettres, qui ont été examinées aussi par M. Henry. Les lettres sont alors classées et marquées comme Exhibits "X 18" à "E 19."

M. Montague Anderson, gérant de la branche de la banque Union du Canada à Ottawa, est assermenté et interrogé sur la date à laquelle a été accepté le chèque de \$9,000 dont M. Michael Starrs a parlé dans son témoignage.

M. J. L. P. O'Hanly est assermenté, interrogé, et dispensé de comparaître de nouveau.

M. Michael Starrs est rappelé et ré-interrogé; au cours de son interrogatoire, quatre lettres sont lues, classées et marquées respectivement comme Exhibits "F 19," "G 19," "H 19" et "I 19." M. Starrs est ensuite dispensé de se présenter de nouveau.

Le président déclare que l'audition des témoins est terminée.

Au sujet du plaidoyer du conseil, M. Fitzpatrick déclare qu'il désire parler au comité de deux points seulement et qu'il sera prêt n'importe quel jour de la semaine prochaine. M. Henry dit qu'il se propose de préparer un factum, qui sera prêt la semaine prochaine. M. Tarte, au nom de M. Geoffrion, dit qu'il ne peut pas préciser aujourd'hui quand sera prêt son factum.

Résolu, Que le comité siège mardi prochain pour entendre le plaidoyer du conseil et recevoir les factums qui seront prêts.

Le greffier donne lecture de l'ordre de la Chambre du 19 courant, référant au comité la question de décider si l'élection de l'honorable Thomas McGreevy était contestée légalement au moment où il a envoyé à M. l'Orateur sa démission de membre de la Chambre, etc., etc.; cet ordre de référence se lit comme suit :

"MERCREDI, 19 août 1891.

"*Résolu*, Que, attendu que M. l'Orateur a informé la Chambre aujourd'hui qu'il a reçu de l'honorable Thomas McGreevy, député de Québec-Ouest, sa démission comme membre de cette Chambre, et que, sur réception de cette démission, lui, M. l'Orateur, a envoyé au greffier de la Couronne en chancellerie l'ordre pour l'émission du bref pour l'élection d'un nouveau député à la place du dit honorable Thomas McGreevy;